



## CONSEIL MUNICIPAL DE CASTELNAU D'ESTRETEFONDS

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE 2018/02 DU 1<sup>er</sup> mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le premier mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil municipal, Maison de la Culture, sous la présidence de Monsieur Daniel DUPUY, Maire.

**Présents :** BODIOU Christelle, BOSCARIOL Eric, BRUN Dante, CONSTANS Loïc, DALDOSSO Corinne, DUPUY Daniel, DUSSART Vincent, FORTIER J-Claude, LABIT Alain, LHERM Jean-Pierre, MARTY Laurent, PILIPCZUK Gregory, RECOBRE Pierre, ROBIN Véronique, SIGAL Sandrine, SMIDTS Roberte, WASTJER Michel.

**Absents excusés :** ABAD-LAHIRLE Nadine, DARES Patrick, DELLAC Anne-Marie, DESCHAMP Lydie, FOISSAC Christian, RIBOUCHON Thomas.

**Absents :** BINET Pascale, CALVET Karen, MARTINAZZO Estelle, NESPOLO Florence, TORNOS Luc, VERDEAU-BORNE Sébastien.

**Pouvoirs :** ABAD-LAHIRLE Nadine à CONSTANS Loïc, DARES Patrick à RECOBRE Pierre, DELLAC Anne-Marie à LABIT Alain, DESCHAMP Lydie à SIGAL Sandrine, FOISSAC Christian à BRUN Dante, RIBOUCHON Thomas à DUPUY Daniel.

*Les conseillers ont été convoqués le 23 février 2018, selon leur souhait exprimé, par pli remis à leur domicile par les agents de Police municipale et/ou par courrier électronique à leur adresse personnelle de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, du PV, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération avec leurs pièces jointes.*

SIGAL Sandrine est nommée secrétaire de séance. Pascal BARAT, Directeur général des services, et Marie-Brigitte CHOISY, Responsable des Affaires juridiques, assistent à la séance en tant qu'auxiliaires.

Conseillers : 29

Présents : 17

Votants : 23

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20H40.

#### INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

##### 01 Adoption de procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2018

Le PV est adopté à l'unanimité.

##### 02 Décisions du Maire - Information

###### DC 2018/02-02 - MP Fournitures – Matériel de cuisine

Un marché public de fournitures est attribué à la SARL BICHARD EQUIPEMENT - 31150 GRATENTOUR pour un montant de 28 768,00 € HT, variante incluse.

##### 03 INTERCOMMUNALITE – CCF - Représentants CLECT

La Communauté de communes du frontonnais (CCF) a instauré la fiscalité professionnelle unique (FPU) par délibération n°17/095 du 14 décembre 2017. En conséquence, une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est créée. La Commune dispose de deux sièges au sein de cette Commission. Sont candidats : MM. DUPUY et DUSSART. Ils sont élus à l'unanimité. Mme DELLAC, MM. RECOBRE, LABIT, DARES et Mme DALDOSSO, M. LHERM se sont abstenus de voter.

#### FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

##### 04 Création d'un poste – animateur territorial - TC

Il est donc obligatoire de procéder au recrutement d'un agent disposant des qualifications et/ou du statut requis pour occuper un poste de coordinateur Enfance. Il est donc proposé de créer un poste d'animateur territorial à temps complet à partir du 15 mars 2018. Adopté à l'unanimité. Mme DELLAC, MM. RECOBRE, LABIT et DARES se sont abstenus de voter.

**FINANCES LOCALES****05 BP 2018 – Aide Mairie Fronton – Surcoût CNI**

Demande de la mairie de Fronton de participation financière au surcoût généré par la délivrance des cartes nationales d'identité par ses services pour un montant de 1 244,88 € pour le second semestre 2017. Adopté à l'unanimité. Mme DELLAC, MM. RECOBRE, LABIT et DARES se sont abstenus de voter.

**06 BP 2018 – Plan de financement - Calvaire**

Le calvaire, patrimoine classé qui pourrait dater du début XVIII<sup>e</sup> siècle, devrait être restauré et mis en valeur car il a subi de nombreuses dégradations qui mettent en péril sa conservation. Les travaux de remise en état sont estimés à 15 330,00 € HT. Il est donc proposé le plan de financement suivant :

Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC)	6 132.00 euros	40%
Autofinancement	9 198.00 euros	60%

Adopté à l'unanimité.

**07 COMPTE DE GESTION 2017**

Le compte de Gestion du Budget de la Commune pour l'exercice 2017 est établi par le receveur de Fronton, Trésorier de la Commune. Ce compte de gestion concorde rigoureusement avec le compte administratif et présente, comme ce dernier, un **excédent global de clôture de 8 203 289.42 €**. Ce compte de gestion, dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, à l'unanimité, n'appelle ni observation, ni réserve de la part du Conseil municipal.

**08 COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Le Compte Administratif 2017 fait ressortir un excédent global de clôture de **8 203 289.42 €**.

**Section de Fonctionnement.**

Recettes de l'exercice : 8 168 603.68

Dépenses de l'exercice : 5 875 679.19

Excédent de Fonctionnement : **2 292 924.49**

**Section d'Investissement.**

Recettes de l'exercice : 2 811 631.18

Excédent d'investissement 2016 : 9 168 961.01

Dépenses de l'exercice : 6 070 227.26

Excédent d'investissement : **5 910 364.93**

**Soit**

Excédent de Fonctionnement : 2 292 924.49

Excédent d'Investissement : 5 910 364.93

Excédent global de clôture : **8 203 289.42**

Restes à réaliser en dépenses : 788 262.20

Restes à réaliser en recettes : 22 512.60

M. Le Maire quitte l'Assemblée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne quitus à Monsieur le Maire pour sa gestion de l'exercice 2017.

**09 AFFECTATION DES RESULTATS 2017****AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017****Résultat de fonctionnement**

A Résultat de l'exercice : + 2 292 924.49 €

B Résultats antérieurs reportés : 0

**C Résultat à affecter + 2 292 924.49 €**

**= A+B (hors restes à réaliser)**

**(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)**

D Solde d'exécution d'investissement : + 5 910 364.93 €

Solde entre les recettes et les dépenses d'investissement de l'exercice : - 3 258 596.08 €

+ Report section d'investissement : + 9 168 961.01 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)

Besoin de financement : **765 749.60 €**

**Excédent de financement F =D+E : 5 144 615.33 €**

**AFFECTATION = C =G+H**

**1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 2 292 924.49 €**

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

**2) H Report en fonctionnement R 002 (2) : 0 €**

Le Conseil adopte à l'unanimité l'affectation des résultats. Tout l'excédent de fonctionnement est reporté en section Investissement.

**10 Débat d'orientations budgétaires 2018**

Un rapport a été remis aux conseillers pour présenter les orientations budgétaires 2018. Il est l'occasion d'un débat dont le Conseil, à l'unanimité, atteste qu'il a bien eu lieu.

**QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.